

## **Compte rendu du conseil d'école du 7 novembre 2023**

La séance a débuté à 18h00 et s'est terminée à 19H45.

Présents :

Monsieur le maire de Pontarmé, monsieur Flin (adjoint au maire), les représentants des parents d'élèves : mesdames Le Lezec et Schweitzer et messieurs Fauvin et Ilczuk, les enseignantes : madame Cerverra, madame Clisant, madame Gilles, madame L'Haridon et madame Martinez.

### **1- Présentation du personnel de l'école et du périscolaire**

Rappel : monsieur l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Senlis est Monsieur Legrand.

### **2- Élections des parents d'élèves**

136 inscrits

77 votants

21 votes nuls

56 suffrages exprimés

Soit un taux de participation de 56,62%

Nous remarquons que le nombre de votes nuls est très élevé. Monsieur le maire nous conseille de refaire un mot d'explication pour les prochains votes afin que cela ne se reproduise pas dans ces proportions.

### **3 - Composition et attributions du conseil d'école**

- Le conseil d'école est composé des membres suivants :
  - directeur d'école, qui préside le conseil
  - ensemble des maîtres affectés à l'école
  - maire
  - conseiller municipal ou président de l'intercommunalité
  - représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes)
  - délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles

L'ensemble de ces membres a le droit de vote.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription et les suppléants de représentants de parents d'élèves peuvent assister au conseil.

Certaines personnes peuvent aussi assister au conseil si les sujets inscrits à l'ordre du jour les concernent.

Il s'agit notamment des personnes suivantes :

- personnes chargées d'activités sportives et culturelles
- personnes participant aux actions de prévention et d'aide psychologique

- équipe médicale scolaire
- assistantes sociales
- ATSEM

Ces membres supplémentaires n'ont pas le droit de vote.

- Le rôle du conseil d'école :

Il établit et vote le règlement intérieur de l'école.

Il participe à l'élaboration et adopte le projet d'école.

Il donne son avis sur les questions concernant la vie de l'école, notamment sur les sujets suivants :

- Actions pédagogiques et éducatives
- Utilisation des moyens alloués à l'école
- Conditions d'intégration des enfants handicapés
- Activités périscolaires
- Restauration scolaire
- Hygiène scolaire
- Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- Respect et mise en application des valeurs et des principes de la République

Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

Il définit le calendrier des rencontres entre les enseignants et les parents d'élèves.

En fin d'année scolaire, le directeur de l'école transmet aux membres du conseil d'école un bilan. Ce bilan concerne notamment la réalisation du projet d'école, et les suites qui ont été données aux avis formulés par le conseil d'école.

#### **4- Calendrier des conseils d'école, réunions enseignants/parents**

Voici les dates des prochains conseils d'école :

- 20 février 2024
- 18 juin 2024

Les réunions de rentrée ont eu lieu aux dates suivantes :

PS : 12 septembre à 18 heures

MS : 15 septembre à 18 heures

GS/CP : 22 septembre à 18 heures

CE1/CE2 : 19 septembre à 18 heures

CM1/CM2 : 8 septembre à 18 heures

Les enseignantes rencontrent les parents dès que cela est nécessaire.

Les livrets de compétences seront distribués en fin d'année scolaire aux élèves de PS et feront l'objet d'une rencontre avec chaque famille afin d'effectuer un bilan.

Ceux des MS seront distribués aux mois de février et juin, et feront également l'objet d'un bilan final.

Les enseignantes des classes de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 recevront les parents en fonction des besoins tout au long de l'année.

Par ailleurs, les LSU sont distribués aux élèves des classes de CP, CE1, CE2, CM1, CM2 au début du mois de février et à la fin du mois de juin.

### **5- Service périscolaire et cantine**

Deux services de cantine sont organisés. Les élèves de maternelle déjeunent au premier service, de 11h45 à 12h30.

Les élèves d'élémentaire déjeunent quant à eux au second service, de 12h30 à 13h35.

L'association ILEP gère l'organisation de la cantine et du centre de loisirs.

### **6-Effectifs**

Voici les effectifs de cette rentrée :

PS/MS : 13/10 = 23 élèves

GS/CP : 13/12 = 25 élèves

CE1/CE2 : 10/10 = 20 élèves

CM1/CM2 : 9/12 = 21 élèves

Effectif global : 89 élèves.

Voici les prévisions des effectifs pour la rentrée 2024 :

PS/MS : 9/13 = 22 élèves

GS/CP : 10/12 = 22 élèves

CE1/CE2 : 12/10 = 22 élèves

CM1/CM2 : 10/9 = 19 élèves

Effectif global : 85 élèves.

### **7- Actions pédagogiques et éducatives, fonctionnement de l'école**

#### **Le projet d'école**

Voici les grands axes :

- Équité : réduire les inégalités scolaires en développant la compréhension en lecture et la lecture à voix haute
- Valeurs : renforcer la fraternité en développant l'écoute des autres par la pratique rythmique
- Apprentissages : développer des compétences en calcul en harmonisant les pratiques et les stratégies des élèves

#### **Conseils école/collège**

L'enseignante de CM2 rencontre les professeurs de collège à trois reprises dans l'année.

#### **Evaluations nationales**

Les résultats des évaluations nationales sont communiqués de manière individuelle aux parents. Ces évaluations permettent de mettre en lumière les difficultés d'un élève et ainsi de mettre en place des aides adaptées.

### **Evaluations académiques**

Elles ne sont pas obligatoires mais fortement recommandées c'est pourquoi l'ensemble des collègues a choisi de les faire passer. Les classes de GS, CE2 et CM2 étaient concernées.

### **Récréations :**

Matin :

PS/MS, GS : 10h10/10h40

CE1/CE2, CM1/CM2 : 10h10/10h30

Après-midi :

CE1/CE2 et CM1/CM2 : 15h10/15h30

PS/MS et GS/CP : 15h55/16h25

## **9- Plan de prévention des violences et du harcèlement**

Madame Mélanie Dolé, membre de l'équipe de l'inspection de circonscription, conseillère pédagogique est venue faire un rappel du projet pHARe : Non au harcèlement. Elle a redonné les grandes lignes déjà évoquées l'an passé, rappelé l'importance de la parole et de l'écoute, l'attention qu'il faut porter à toute situation préoccupante et les moyens d'action.

Elle a en outre expliqué que les enseignants menaient des actions de prévention tout au long de l'année au travers des apprentissages et donné quelques dates importantes : jeudi 9 novembre, journée contre le harcèlement. Au mois de février une journée contre le cyber harcèlement sera organisée et un concours sera organisé au mois de janvier pour la création d'une affiche. L'école avait d'ailleurs participé au concours de l'année dernière.

Enfin, madame Dolé a expliqué qu'un décret était sorti il y a quelques mois donnant le pouvoir au directeur d'une école primaire d'exclure un élève harceleur entre un et cinq jours à titre conservatoire avant qu'il ne soit ensuite exclu définitivement par monsieur l'inspecteur d'académie si les faits perdurent malgré tout.

## **10- Prise en charge des élèves en difficulté**

### **RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)**

Les élèves en difficulté peuvent recevoir une aide soit du psychologue scolaire, soit des maîtres E(pédagogie) ou G(comportement). Ces maîtres spécialisés du réseau d'aide (RASED) se déplacent dans les écoles à la demande des enseignants pour observer et donner une aide appropriée à l'élève en difficulté. Ils sont extrêmement sollicités sur toute la circonscription c'est pourquoi toutes les demandes n'aboutissent pas sur une aide spécialisée.

Des élèves de CE et de CP sont pris en charge le vendredi par madame Deparis qui viendra pour dix séances.

### **APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

Les élèves peuvent également être pris par petit groupe par l'enseignante afin de consolider certaines notions ou d'en revoir qui n'ont pas été bien comprises.

Horaires des APC : de 13h15 à 13h45 : GS/CP

De 11h45 à 12h15 : CE1/CE2 et CM1/CM2

## **11- Sorties, évènements, projets**

### **Spectacle**

Un spectacle de Noël est réservé. Il aura lieu dans l'école le lundi 18 décembre après-midi. La compagnie est parisienne, « Les Traversées ». Le titre du spectacle est « A la recherche du père Noël ». Le coût est de 660 euros soit 7,50 par enfant.

### **Cinéma**

Sortie au cinéma à l'étude pour une séance avant Noël.

### **Piscine**

La classe de CM1/CM2 se rend à la piscine tous les vendredis matin. La période ira de la rentrée scolaire jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre inclus.

Le départ est prévu à 9h45 et le retour vers 11h15. Les élèves sont dans l'eau de 10h10 à 10h50.

Le transport s'effectue avec le car du SIVOM.

### **Évènements, projets**

Une campagne intitulée « Faites de la soupe » soutenue par l'Agence Régionale de la Santé Hauts de France est organisée du 9 octobre au 24 novembre. Toutes les classes y participeront. La campagne a pour objectifs d'encourager la cuisine avec les enfants, de construire des liens avec les acteurs de l'éducation et de véhiculer la convivialité et le plaisir de manger.

Chaque classe confectionnera une soupe différente. Les élèves pourront la goûter le soir même et inviter leurs parents à venir la déguster avec eux à 16h30.

### **Nous participerons à cette campagne la semaine du 20 novembre 2023.**

Lundi : classe de PS/MS

Mardi : classe de CM1/CM2

Jeudi : classe de CE1/CE2

Vendredi : classe de GS/CP

### **Projet équitation, classe de GS/CP :**

Les séances se dérouleront au cours du troisième trimestre.

Le coût du projet est 2250 euros pour 10 séances.

### **Projet escrime à l'étude :**

Les séances seraient au nombre de huit pour les classes de CE et de CM. Nous demandons une aide financière à la commune qui va étudier selon ses budgets et nous donner une réponse prochainement.

Les photos de classe sont prévues au mois de mars 2024

Liaison CM2/collège Fontaine des prés

En règle générale, les élèves de CM2 sont invités à un journée découverte du collège au mois de mai.

## **12- Sécurité : exercices d'évacuation incendie, d'alerte intrusion, de confinement**

### **Exercice d'évacuation incendie**

Il a eu lieu le jeudi 21 septembre 2023.

L'ensemble des élèves était en sécurité au point de rassemblement (sous le préau de la cour) en une minute et trois secondes.

### **Exercice alerte intrusion**

Il aura lieu le jeudi 9 novembre.

Les dates des exercices sont imposées par l'académie afin que cela soit uniforme au niveau des pratiques. Il s'agit pour cette fois de se cacher et non pas de s'échapper.

De nouvelles conduites ont été définies avec la conseillère pédagogique qui est venue plusieurs fois à l'école afin d'étudier les lieux.

Les élèves sont prévenus ainsi que les enseignantes ; il ne s'agit pas de créer un effet de surprise mais que tout le monde connaisse la marche à suivre et que le tout s'opère dans le calme et la sérénité.

Nous avons demandé à la mairie les clés des classes ou que soient installés des verrous sur les deux portes de chaque classe. Il est primordial pour cet exercice que les classes soient fermées de l'intérieur.

Ces exercices de sécurité permettent d'entraîner les élèves à avoir les bons réflexes et permettent aux enseignants d'identifier les failles.

## **13- Financements de la municipalité, locaux**

Budget municipalité, dépenses école

Budget livres mairie : 1800 euros, dépenses de l'école : 373,67 euros

Budget fournitures scolaires mairie : 5000 euros, dépenses de l'école : 5300,51 euros

Budget transport collectif mairie : 2200 euros, dépenses de l'école : 200 euros

Demandes de travaux divers :

-Le banc des petits n'est plus maintenu au sol. Nous souhaiterions que des vis soient remises.

-Les rideaux du hall sont quasiment inutilisables mais très utiles. La mairie indique que les rideaux seront lavés puis réinstallés sur de nouvelles tringles.

-Nous souhaiterions que la porte du bureau soit rabotée de sorte qu'elle ferme convenablement sans forcer.

-Serait-il possible de poser des stores contre le soleil devant les fenêtres de la classe de CE1/CE2 tout comme ceux des classes de PS/MS et GS/CP déjà existants ?

Serait-il possible de continuer l'équipement en stores tamisants pour la classe de CM1/CM2 ?

-Nous souhaiterions qu'il y ait dans l'école un radiateur électrique par salle au cas où le chauffage ne fonctionne plus.

Donc quatre classes, plus le dortoir, la salle des GS et le bureau.

Nous avons actuellement quatre radiateurs, nous voudrions en avoir trois supplémentaires.

#### **14- Bilan financier OCCE**

Bilan financier au 31 août 2023 : 7918,78 euros

Bénéfices nets de la coopérative scolaire : 3544,99 euros

Versements des parents depuis septembre 2023 : 1855 euros

#### **15- Questions des parents d'élèves**

Les RPE avaient deux retours de familles :

- La cantine coûte cher ; il n'y a pas assez souvent de viande proposée. Monsieur le maire assure que le prix est tout à fait correct compte tenu de la taille de la commune, qu'il n'y a pas uniquement le prix du repas compris dans ce tarif mais aussi la garde de chaque enfant pendant deux heures par du personnel formé.
- Les notions de différence, de racisme, sont-elles abordées par les enseignantes ? Elles le sont dès la petite section. Nous travaillons ces notions dès le plus jeune âge afin que tout le monde s'accepte et vive ensemble dans le respect et la bienveillance.